

République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMUNE DE BEAUCENS

Séance du jeudi 25 août 2022

Date de la convocation: 11/08/2022

Membres en exercice :
9

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de François-Olivier MANSON, Maire.

Présents : 8

Présents : Alain BERNET-URIETA, Audrey BOYRIE, Damien COATRINÉ, François-Olivier MANSON, Evelyne MARERE, Estelle MENGELATTE, Susannah REYNOLDS, Eric THOLE

Votants : 9

Représentés : Romain CAYREY

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Estelle MENGELATTE

DE_2022_38 - Objet : Adhésion de la CCPVG au syndicat mixte pour la valorisation touristique du Pic du Midi de bigorre

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves. Le syndicat mixte pour la valorisation touristique du Pic du Midi de Bigorre est engagé dans une démarche de révision de ses statuts, qui prévoit l'adhésion de la Communauté de Communes, suite à la cessation d'activités de la régie intercommunale du col du Tourmalet, reprise par la SEML Grand Tourmalet. L'adhésion au syndicat mixte pour la valorisation touristique du Pic du Midi de Bigorre s'inscrit dans les actions de promotion touristique portées par la Communauté de Communes.

Par délibération en date du 27 juin 2022, le conseil communautaire a décidé d'adhérer au syndicat mixte. Toutefois l'adhésion de la Communauté de Communes est subordonnée à l'accord des conseils municipaux des communes membres, donné dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de la communauté.

Le conseil municipal, après délibération, par 7 voix Pour et 2 Abstentions, approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves au syndicat mixte pour la valorisation touristique du Pic du Midi de Bigorre.

Le Maire
François-Olivier MANSON

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09/09/2022 et publié ou notifié le 26/08/2022
--




RF Préfecture de TARBES
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/09/2022 065-216500777-20220825-DE_2022_38-DE